

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

Vérifier au prononcé

**74^{ème} Session du Comité Exécutif du Programme du HCR
(09 au 13 octobre 2023)**

Débat Général

Déclaration du Royaume du Maroc

Prononcée par

Son Excellence Monsieur Omar ZNIBER

Ambassadeur, Représentant Permanent

**Madame la Présidente,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

1. **Le Royaume du Maroc remercie le Haut-Commissaire pour son rapport exprimé dans un contexte où le paysage humanitaire s'assombrit.**
2. **L'apparition de nouveaux foyers, l'enlèvement des situations existantes, cela couplé à des crises interdépendantes uniques impose de renouveler l'impératif de fournir protection, assistance et inclusion à ceux qui sont contraints de fuir.**
3. **Plus de 130 millions de personnes relèveront du mandat du HCR à partir de 2024. Cela nécessite un engagement humanitaire mais également politique urgent, fondé sur la valeur cardinale que constitue le partage des charges et des responsabilités. C'est celle-ci qui maintient un équilibre sain entre l'ensemble des Etats.**
4. **Or, aujourd'hui, et de plus en plus, certains États ou groupes d'Etats se murent en forteresses. Quelles que soient les initiatives prises pour rendre les frontières plus étanches, cela n'empêche pas les déplacements de changer d'échelle.** Ces 20 dernières années, les déplacements ont augmenté de plus de **60%** et pourtant les murs sont de plus en plus épais, les murs technologiques de plus en plus puissants et les murs administratifs de plus en plus étanches. Ce changement d'échelle est un phénomène structurel et les réponses ne peuvent être qu'humanitaires et concertées.

**Madame la Présidente,
Monsieur le Haut-Commissaire,**

1. **L'agenda humanitaire du Royaume du Maroc, pays hôte du Pacte de Marrakech, communique avec son agenda migratoire que Sa Majesté le Roi mène depuis 2014 par la mise en place de notre stratégie nationale d'asile et d'immigration.** Nous estimons qu'il est essentiel de créer des ponts et de conserver, en cette Assemblée, la nature humanitaire de nos débats, loin de toute politisation, manipulation ou déformation. En cela, ma délégation souhaite partager deux messages :
 - **Alors que le HCR observe une augmentation nette des mouvements mixtes partout dans le monde et en particulier en Afrique, les actions ne peuvent se limiter au contrôle des frontières. Plus on ferme de voies légales, plus on ouvre de voies illégales.** La réponse se doit d'être plus large, en réponse aux causes profondes. La coopération avec l'OIM est encore plus essentielle dans ce cas précis.
 - **Deuxièmement, si le retour volontaire consenti continue de constituer la voie préférable pour aboutir à une solution durable aux crises humanitaires,** la situation, sur le terrain, impose aux Etats, quels qu'ils soient, **d'inclure les réfugiés relevant de leur responsabilité.** Dans ce cadre, **le Maroc se veut être acteur constructif.** A la fois **Etat hôte** (19 000 réfugiés et demandeurs d'asile) **et Etat donateur** (faisant partie des 35 Etats formulant des contributions volontaires annuellement), **dans la mesure de ses moyens,** le Maroc s'inscrit dans une vision **réaliste et pragmatique.** **Notre réflexion, fondée sur les faits, nous mène à penser que l'inclusion contribue à répondre à**

l'urgence humanitaire immédiate, au même titre que le soutien des agences et institutions du développement.

C'est dans ce cadre que mon pays mène, au-delà de la réflexion, une action concertée et multipartites en vue du Forum Mondial sur les Réfugiés. Nous sommes aujourd'hui l'un des seuls Etat à présider, avec le soutien de parties prenantes diverses : OMS, HCR, Global Fund, GAVI, société civile et monde académique, la formulation d'un *megapledge*, en faveur de l'inclusion des réfugiés dans les systèmes de santé nationaux. **Cet engagement n'est en rien anodin.** Il s'appuie sur un *momentum* et sur un travail de fond mené tout au long de cette année, alimenté par l'adoption en juin 2023 de la **Déclaration de Rabat sur la santé des réfugiés et migrants** lors de la 3^{ème} Consultation mondiale éponyme tenue au Maroc ainsi que par l'accord signé entre Maroc et le HCR en novembre 2022 pour inclure les réfugiés dans notre système de protection sociale.

- **Ainsi, le Maroc poursuit une politique d'inclusion globale** : les réfugiés ont accès aux services de bases et au marché de l'emploi, au même titre que les Marocains. **La notion d'espoir, thème de la journée des réfugiés de cette année, est mis en œuvre au Maroc.**

**Madame la Présidente,
Monsieur le Haut-Commissaire,**

5. **Enfin, le Royaume du Maroc souhaite rappeler les constantes inaliénables de la Convention de 1951, s'agissant de la situation préoccupante dans laquelle les populations des camps de Tindouf, en Algérie, tentent de survivre :**

- **La militarisation des camps, couplée au refus de l'Etat hôte d'opérer un enregistrement des populations séquestrés, sont autant de facteurs constituant une situation anormale et unique dans les annales du HCR.** L'absence d'un recensement rend impossible l'évaluation des besoins, empêche la prévention de la fraude, et affecte l'intégrité des systèmes de protection du HCR.
- **Nous en appelons ainsi à la communauté internationale, donateurs et organisations compris, de confronter l'Algérie à sa responsabilité de permettre au HCR le recensement des populations séquestrées dans les camps de Tindouf.**

6. **Du reste, vous l'avez dit avec justesse Monsieur le Haut-Commissaire : « le Forum mondial sur les réfugiés offre à la communauté internationale une occasion importante de surmonter les divisions et de s'unir dans un esprit humanitaire fort pour soutenir les personnes qui ont été forcées de fuir et de tout laisser derrière elles » et comme vous le constater aujourd'hui, notre soutien en faveur de la réussite de cet évènement est et restera plein et entier.**

Je vous remercie.

829 mots soit 5 minutes.